

HOME DES CHARMETTES UN LIVRE DE CUISINE MIJOTÉ PAR LES RÉSIDENT-E-S

A table avec Mamette

Fraîchement sorti de presse, le Livre de Mamette a été réalisé par des pensionnaires du home Les Charmettes, à Neuchâtel, qui y partagent recettes et témoignages. Un beau projet collectif. → PAGES 10 ET 11



PHOTO: DAVID MARCHON

Dans ce numéro

QUARTIERS

Nouveaux aménagements à Peseux et Valangin
→ PAGE 5

ASSOCIATION PAROLES
Une pluie de contes à distance
→ PAGE 8

INITIATIVES

Atouboutchamp.ch, c'est frais et c'est local
→ PAGE 13

L'édito | Le soleil de la liberté !

VIOLAINE BLÉTRY-DE-MONTMOLLIN

Conseillère communale
Dicastère du développement territorial,
de l'économie, du tourisme et du patrimoine bâti



Une année pendant laquelle nous sommes restés bons élèves, compréhensifs, résilients. Nos jeunes et nos aînés ont joué le jeu. L'économie locale s'est réinventée. Nos hôpitaux se sont adaptés. Les politiques de tout un pays ont accompagné, réorganisé, facilité.

Le 26 février 1848, la nouvelle du soulèvement parisien arrive dans les Montagnes neuchâteloises et donne l'impulsion décisive au mouvement républicain neuchâtelois. Arborant les couleurs fédérales il s'empare le 1^{er} mars du Château de Neuchâtel et met fin à l'Ancien Régime. 173 ans après, même sans manifestation officielle, sans discours ni fanfare, sans coup de canon ni marche commémorative, il souffle pourtant aussi un vent de révolte. Attention donc aux autorités fédérales de ne pas oublier que tout en protégeant les plus fragiles, nous ne devons pas oublier de faire vivre tous les autres. Nous pourrions ne plus comprendre l'équilibre des mesures et marcher en direction, cette fois-ci, de la capitale fédérale, au soleil de la liberté ! ●

Une année que nous devons vivre accompagnés d'un virus qui a chamboulé nos vies professionnelles et privées, qui a remis en cause tout un système économique mondial, qui a fait apparaître au grand jour nos différences, nos inégalités, nos injustices.

Une année de perte de liberté où chaque semaine les restaurateurs, les commerçants, les entrepreneurs, les acteurs culturels, les associations sportives, les milieux scolaires, les ados sont rivés sur leur poste de télévision ou leur smartphone à écouter chaque semaine un homme depuis la Berne fédérale prêcher la bonne parole ou celle qu'il pense être la moins mauvaise pour notre pays.



«Je n'ai aucun regret!»

Natif de Neuchâtel, Mauro Moruzzi a travaillé comme journaliste, accompagnateur de voyages, puis en tant que délégué au Comité international de la Croix-Rouge, avant d'enseigner pendant dix ans à l'Ecole supérieure Numa-Droz (Lycée Jean-Piaget), tout en effectuant des missions pour le compte du Département fédéral des Affaires étrangères. En 2007, il devient responsable de la division des relations internationales du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri), avec rang d'ambassadeur depuis 2013. «Quitter ma fonction a été un peu un crève-cœur, en particulier parce que j'ai dû prendre congé de collègues extraordinaires, en Suisse et aux quatre coins de la planète, mais je n'ai aucun regret: servir ma commune est une tâche magnifique», relève Mauro Moruzzi. Amené à beaucoup voyager, il est cependant toujours resté établi à Neuchâtel. Marié et père de trois enfants, il a aussi vécu durant quatre ans à Valangin. ●

NOUVELLES AUTORITÉS À LA RENCONTRE DES ÉLUS

Premier Vert'libéral au Conseil communal

L'élection de Mauro Moruzzi, âgé de 56 ans, a créé la surprise: pour la première fois depuis 1992, le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel perd sa majorité de gauche. Pour Mauro Moruzzi, par ailleurs député au Grand Conseil et président cantonal des Vert'libéraux au moment de son élection, l'arrivée du parti à l'exécutif de la nouvelle commune fusionnée ne relève pas du hasard, mais d'un travail de longue haleine.

N+ Avez-vous été surpris d'accéder au Conseil communal?

MAURO MORUZZI Ce résultat a peut-être été une surprise pour certains, mais l'obtention d'un siège au Conseil communal de la nouvelle commune était un objectif déclaré des Vert'libéraux: l'avoir atteint représente une nouvelle étape de notre engagement dans le canton sur le long terme. Mais pour moi, c'est surtout la possibilité de contribuer activement à ce que notre ville se positionne vraiment comme un moteur régional, voire national. Qu'un vert'libéral accède au gouvernement de la troisième ville de Suisse romande est un signal fort de l'évolution de notre société vers un modèle de société durable, qui n'oppose pas prospérité économique, environnement et progrès social, mais les considère au contraire comme indissociables. Il est pour nous évident que les solutions se construisent ensemble, au-delà des clivages gauche-droite, et à l'écoute des citoyennes. Les majorités absolues, quelle que soit leur couleur, ne sont ni très constructives ni particulièrement créatives.

Votre arrivée au Conseil communal bouleverse les rapports de force établis depuis près de 30 ans.

Une responsabilité supplémentaire?

Les rapports de force n'ont pas beaucoup changé au Conseil général. Or, c'est surtout là qu'il faut construire les majorités. Je n'ai pas de doute qu'au-delà de l'appartenance partisane de ses membres, le Conseil communal mettra le bien collectif tout en haut de ses priorités. Mon parcours de vie et ma carrière professionnelle m'ont permis d'acquérir passablement d'expérience dans différents domaines, en Suisse comme à l'étranger, parfois au plus haut niveau. A l'échelle locale, j'ai siégé sept ans au Grand Conseil, trois au Conseil général. D'un point de vue politique, les Vert'libéraux préfèrent jeter des ponts que creuser des tranchées. Et des ponts, il y en a avec tous les groupes politiques représentés dans notre commune: ainsi, nous sommes convaincus, comme le PLR, de la nécessité d'une fiscalité raisonnable, d'une gestion saine des finances collectives, de services publics efficaces au bénéfice des usagers ou encore d'une collaboration constructive avec les acteurs privés. Avec les Verts, nous nous rejoignons sur tous les thèmes

environnementaux, tels que les questions climatiques, la défense de la biodiversité, le développement des énergies renouvelables ou de la mobilité douce. Avec le parti socialiste, nous nous retrouvons sur certains sujets de société, comme l'ouverture à la multi-culturalité et à la diversité, la promotion de l'égalité des droits des personnes, quelles que soient leurs origines, leur genre, leur orientation sexuelle, leurs convictions religieuses, etc.

Quelles sont vos motivations?

Avant toute chose, rendre à ma ville et à mon canton un peu de ce qu'ils m'ont donné. Je n'avais jamais imaginé devenir un jour politicien professionnel, mais une des grandes forces de notre système démocratique, c'est qu'il fonctionne sur la base de la milice: chaque citoyenne ou citoyen de notre pays peut s'engager dans sa commune ou son canton pour défendre les valeurs qui lui sont importantes. C'est là qu'il faut chercher ma motivation: arrivé à un certain âge, avec une certaine expérience du monde et muni de quelques convictions solides, j'ai fait le pas de me présenter aux élections cantonales en 2013, sans trop y croire, puisque j'étais novice sur la liste d'un parti tout aussi novice. A ma grande surprise, j'ai été élu et me suis fait prendre, de manière tout à fait consentante, dans l'engrenage des responsabilités.

Je suis très reconnaissant à ma famille d'avoir supporté mes très nombreuses absences: j'étais déjà peu disponible en raison de mes activités professionnelles, et la politique n'a rien arrangé. Je ne compte pas les soirées, les week-ends ou les semaines de «vacances» passées en séances ou devant les écrans. Si on veut faire le travail sérieusement, ce sont des centaines d'heures par année, toutes prises sur les loisirs, qu'il faut investir. Un travail parlementaire qui, contrairement à ce qu'on croit parfois, n'est rétribué que de manière symbolique.

Quels projets vous tiennent particulièrement à cœur?

Ceux de mon dicastère du Développement durable, de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie sont fondamentaux: lutte contre le réchauffement climatique, en favorisant la mobilité douce, la biodiversité en ville, dans nos forêts

et nos domaines, le développement des énergies renouvelables, en limitant le gaspillage. On commence enfin à se rendre compte que les activités durables génèrent aujourd'hui plus d'emplois et d'opportunités économiques que celles basées sur les énergies fossiles: dans notre commune aussi! Attirer plus d'habitants à Neuchâtel est aussi une priorité: cela diminue la mobilité pendulaire, améliore la qualité de vie, ménage l'environnement, stimule l'emploi, génère des opportunités économiques, renforce nos capacités d'innovation et augmente les ressources fiscales. Mais il va de soi que l'atteinte de ces objectifs ne relève pas d'un seul dicastère: c'est le travail d'équipe de l'ensemble des services communaux qui sera déterminant.

Tandis que trois de vos collègues ont fait partie du comité de pilotage de la fusion, quel regard portez-vous sur ce dossier?

Les Vert'libéraux se sont engagés fortement, depuis le début, en faveur de la fusion et je suis très heureux qu'elle ait abouti. La mise en œuvre ne sera pas toute simple, mais je suis convaincu que nous la mènerons à bien. Le comité de pilotage a effectué un excellent travail de préparation, qu'il appartient aujourd'hui aux nouvelles autorités de finaliser pour construire la nouvelle commune. Ces autorités ont d'ailleurs été largement renouvelées à l'issue des élections: au Conseil communal, on retrouve deux seul-es sortant-es de l'ancienne ville, auxquels se joignent un ancien membre de l'exécutif de Corcelles-Cormondrèche et deux novices. Le Conseil général est quant à lui renouvelé pour moitié, rajeuni, féminisé, et il ne compte pas moins de 17 élus provenant de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin. Cette diversité, qui mêle expérience et regards neufs, est de très bon augure pour bien lancer la nouvelle commune.

Mais celles et ceux qui joueront un rôle fondamental dans les années qui viennent, ce sont les collaborateurs et collaboratrices des quatre anciennes communes, qui vont œuvrer de concert pour l'ensemble de la nouvelle collectivité. Dans des domaines aussi divers que la sécurité, la voirie, l'administration, les forêts, les services sociaux, l'urbanisme, les finances, la culture, l'accueil de la petite enfance et j'en passe, des équipes compétentes, composées de spécialistes des différents secteurs, se sont constituées pour assurer des prestations de qualité aux habitant-es du nouveau Neuchâtel: après de longs mois d'attente et d'incertitude, je suis convaincu que l'ensemble du personnel est heureux d'apporter sa précieuse contribution à la construction de notre nouvelle maison commune, depuis le 1^{er} janvier. ● AK

LIGNE NEUCHÂTEL-LA CHAUX-DE-FONDS LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DÉMARRENT

De mars à octobre, des bus remplaceront les trains

Dès le 1^{er} mars et jusqu'à fin octobre, les CFF réalisent des travaux d'assainissement sur la ligne ferroviaire Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds, ceci pour préparer le futur RER neuchâtelois. Des bus remplaceront les trains.

Pour améliorer votre mobilité dans la région et préparer le futur RER neuchâtelois, nous entretiens et modernisons notre infrastructure ferroviaire»: c'est par ces mots que les CFF ont annoncé, en fin de semaine dernière, le début des travaux sur la ligne Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds. Du 1^{er} mars au 31 octobre 2021, des travaux d'entretien entraîneront une interruption permanente du trafic ferroviaire entre les deux villes.

Ces travaux sont nécessaires «afin de maintenir le trafic ferroviaire jusqu'à l'ouverture de la ligne directe, à l'horizon 2035», ajoutent les CFF. Cette interruption est nécessaire pour «construire et pérenniser plusieurs infrastructures du futur RER neuchâtelois, notamment entre Neuchâtel et Corcelles-Cormondrèche.» Ces travaux s'étalent sur près de deux ans au total, ils ont débuté par des travaux nocturnes, en août 2020 déjà. Six tunnels seront assainis, certains avec un profil élargi pour permettre le passage des trains à deux étages.

GARES ADAPTÉES À LA «LHAND»

Outre les chantiers des tunnels, les CFF, transN et le canton profitent de cette interruption pour réaliser des travaux importants, comme la mise en conformité à la LHand des trois gares de Neuchâtel, Les Deurres et Corcelles-Peseux: leurs quais seront rehaussés pour permettre un accès de plain-pied aux trains.

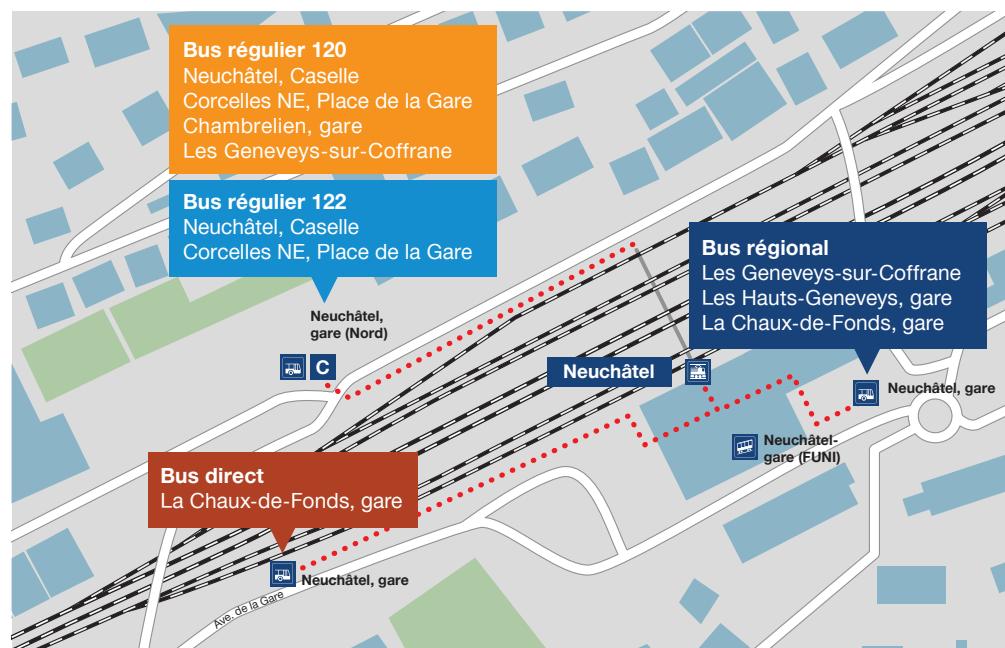
Pour les usagères et usagers de la ligne, un service de bus de substitution est mis en place. Des bus directs circulent chaque demi-heure entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds et tous les quarts d'heure aux heures de pointe. Le trajet en bus direct dure environ 7 minutes de plus que le trajet en train. Des bus régionaux circulent également chaque demi-heure avec arrêts intermédiaires aux Geneveys-sur-Coffrane et aux Hauts-Geneveys. La desserte des Deurres et de Corcelles-Peseux est assurée par les lignes de bus 120 et 122 prolongées.

Afin d'encourager les abonné-e-s à continuer à utiliser les transports publics pour leurs déplacements, le canton de Neuchâtel, les CFF et le BLS offrent un dédommagement aux clients au bénéfice d'un abonnement. La majorité des abonnés n'aura aucune démarche à entreprendre. ●

→ Pour toute information: le 0848 44 66 88 (0,08 fr./min) renseigne 24 heures sur 24. Voir aussi sur www.cff.ch/travaux-neuchatel



Le dispositif prévu du 1^{er} mars au 31 octobre à travers le canton.



L'emplacement des arrêts de bus de substitution à la gare de Neuchâtel. DOCUMENTS: CFF

Parkings souterrains gratuits 20 minutes

Durant les travaux qui démarrent le 1^{er} mars, les automobilistes qui se rendent à la gare CFF pour déposer un voyageur ou effectuer une course sont vivement encouragés à utiliser l'un des deux parkings souterrains, sous la gare ou à l'Espace de l'Europe, qui offrent 20 minutes de stationnement gratuit. En effet, pour permettre aux bus directs qui feront la navette entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds de stationner, il a fallu aménager plusieurs arrêts, avec des quais réhaussés, entraînant la suppression d'un certain nombre de places de stationnement et de dépose-minute. Le bon plan sera donc de parquer en sous-sol, pour un court moment, et gratuitement. De plus, le parking sous la gare dispose d'un accès direct à cette dernière! ●

QUARTIERS POINTS DE COLLECTE RENOUVELÉS ET RÉFLEXIONS SUR LE PARC BOUBIN À PESEUX

Nouveaux aménagements prévus

Projet de rénovation d'un parc, nouveaux points de collecte, construction d'un réservoir d'eau potable : la commune fusionnée de Neuchâtel investit pour des infrastructures de qualité dans ses quartiers et anticipe les défis de son développement.



Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, la récente fusion donne un nouveau souffle aux projets d'aménagement et de rénovations d'infrastructures. Exemple à Peseux avec le parc Boubin, un jardin public situé au sud de la rue de la Chapelle, qui jouit d'une vue imprenable sur les vignes, le lac et les Alpes. Le service des parcs, forêts et domaines de la commune fusionnée projette notamment sa réhabilitation ainsi que le réaménagement de la place de jeux.

«Nous réfléchissons à un projet global qui intègre une nouvelle place de jeux répondant aux critères exigeants de sécurité, de même que la prise en compte des usages du parc par les différentes générations», explique Vincent Desprez, responsable des Parcs et promenades. Dans l'immédiat, pour des raisons de sécurité, il faudra procéder malheureusement à la coupe de trois arbres dont un grand bouleau rongé par un champignon appelé *Piptorus betulinus*. Dans un premier temps, un arbre sera replanté en mars.

Dans le courant de l'année, la voirie prévoit également de remplacer les nombreuses poubelles du parc par un conteneur de grande capacité à l'entrée du parc. Ce système, qui existe déjà sur le quai Osterwald à Neuchâtel, permet d'éviter les débordements, les odeurs, la présence de guêpes et tous les inconvénients liés à une poubelle ouverte à proximité trop immédiate des bancs.

NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE

Les habitant-e-s de Peseux et de Valangin pourront également disposer, dans les mois à venir, de nouveaux conteneurs dans les points de collecte des Uttins, de l'Etoile et du Chasselas, ainsi qu'au centre de Valangin. Les imposantes bennes beige laisse-



A Peseux, le parc Boubin fera l'objet d'un réaménagement. Dans l'immédiat, l'arbre sur la gauche devra être abattu pour des raisons de sécurité.

ront la place aux conteneurs à trappe métallique qu'on voit en ville et - déjà - aux Placeules à Peseux. Le point de collecte de Valangin sera aussi remplacé. Ces installations discrètes n'ont que des avantages: elles sont plus pratiques pour les utilisateurs-trices qui ne doivent plus grimper sur un marchepied et glisser leur déchets en haut d'une fente; plus économiques à l'exploitation dans la mesure où une seule et même équipe de ramassage peut effectuer sa tournée sur des conteneurs harmonisés; plus esthétique enfin, car en plus de leur intégration dans le paysage, un soin particulier sera apporté à l'enrobage urbanistique et paysager, notamment au point de collecte des Uttins, secteur dont une partie du sol sera perméabilisée. A savoir aussi que des conteneurs enterrés remplaceront les molochs pour les déchets ménagers courants.

MEILLEURES SOLUTIONS

Une autre bonne nouvelle pour La Côte, c'est la construction projetée d'un nouveau réservoir

d'eau potable dans les hauts de Peseux (secteur de Trembley), qui offrira non seulement un approvisionnement pérenne et de qualité, mais de plus anticipe le développement urbain de la région. Un rapport, accompagné d'une demande de crédit, sera soumis début mars au Conseil général.

«Tous ces apports, qu'ils soient modestes ou plus conséquents comme le réservoir de Trembley, constituent un plus certain pour les quartiers concernés. Ces projets ont tous été construits sur la base d'une analyse prenant en compte les besoins spécifiques, mais avec une vision globale, à l'échelle de toute la commune, sans les limites imposées par le fractionnement de notre ancienne organisation», a souligné le conseiller communal Mauro Moruzzi, chef du dicastère du développement durable qui chapeaute le service des parcs, forêts et domaines ainsi que celui des infrastructures et de l'énergie. «Au final, les solutions sont bien meilleures, à un coût moindre.» ●

FESTIN NEUCHÂTELOIS SUCCÈS D'UNE ÉDITION TRÈS SPÉCIALE

Neuf cents convives ont cuisiné en ligne

Près de 900 personnes, dans 260 cuisines, ont participé samedi à l'édition 2021 du Festin neuchâtelois, en ligne, et concocté chez eux un délicieux menu du terroir neuchâtelois, ont communiqué les organisateurs, ravis du succès de cette édition très spéciale. «Il y a moins d'un mois, David Domingos, «event manager» des Cinq Sens, rencontrait Karen Allemann, directrice de GastroNeuchâtel et organisatrice du

Festin neuchâtelois, pour accomplir un événement encore jamais réalisé», relève le communiqué. Les participants, qui avaient réservé un panier à l'avance, ont été guidés dans leur travail par 4 chefs: Caroline Jobin, Craig Penlington, Michel Stangl et Damien Chanlon.

Le maître de cérémonie, Raphaël Tschudi, a dirigé avec brio et humour cette soirée intense et inoubliable. La tâche était épicee et rendue

plus piquante encore par les interludes des Petits Chanteurs à la Gueule de Bois.

Les 900 participants pouvaient aussi poser des questions sur le chat, en direct: où sont les patates, on fait quoi du brochet, on mange à quelle heure? Le chat a aussi reçu les témoignages de participants heureux. Les photos postées sur Instagram #festinneuchatelois en témoignent. ●

TRIBUNE POLITIQUE

L'actualité sous la loupe des

GROUPE VERTPOPSOL ALICE DUDLE

Consommons local pour faire vivre la ville !



«Il s'agit maintenant de pérenniser ces nouvelles habitudes au-delà de la situation actuelle afin de soutenir les producteurs et commerçants de la région.»

En arrivant à Neuchâtel il y a quelques années, j'ai été impressionnée par le nombre et la diversité de petits commerces qu'on y trouve. Avec le marché présent plusieurs fois par semaine, les commerçants locaux font véritablement vivre le centre-ville, invitant à flâner dans la zone piétonne plutôt que de filer tout droit jusqu'au prochain supermarché. Toutefois, l'installation prochaine d'une grande enseigne de produits bon marché nous rappelle que cette diversité de commerçants locaux n'est pas acquise et doit être continuellement soutenue par la population et les autorités.

La présence de producteurs et de commerçants locaux en ville amène de nombreux avantages, tant au niveau social qu'environnemental. En effet, ils nous donnent accès à des produits alimentaires de la région, de saison et de qualité, tout en étant plus transparents sur les conditions de production. De plus, en réduisant le nombre d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, ils nous garantissent une rémunération plus juste des premiers sans augmenter pour autant le prix pour les seconds. Les marchés et magasins en vrac permettent aussi de réduire drastiquement l'utilisation d'emballages et particulièrement de plastique. Contrairement aux grandes surfaces qui homogénéisent leurs marchandises dans toutes leurs filiales et pendant toute l'année, les petits commerces nous permettent aussi de (re)découvrir la richesse des produits locaux et leur diversité au fil des saisons.

PRODUITS NON ALIMENTAIRES AUSSI

Pendant l'année compliquée qui vient de s'écouler, beaucoup d'habitants se sont tournés vers les producteurs locaux, en profitant des offres de vente directe à la ferme par exemple, ou en commandant des paniers de fruits et légumes de la région. Les acteurs locaux ont montré leur résilience face à la crise, en continuant à nous approvisionner tout au long de l'année. Il s'agit maintenant de pérenniser ces nouvelles habitudes au-delà de la situation actuelle afin de soutenir les producteurs et commerçants de la région tout en réduisant notre impact environnemental. Avec la réouverture prochaine de tous les commerces, nous avons l'occasion d'étendre ce mode de consommation aux produits non alimentaires, en nous fournissant en livres, en habits ou encore en matériel de sport dans les commerces locaux plutôt que sur internet.

Alors que l'édition annuelle de «Février sans supermarché» touche à sa fin, nous en profitons pour féliciter tous ceux qui ont relevé le défi, entièrement ou partiellement. Continuons ensemble sur cette lancée tout au long de l'année pour animer notre centre-ville, pour montrer notre soutien aux commerçants locaux, pour réduire notre empreinte écologique et pour tant d'autres raisons! ● AD

GROUPE SOCIALISTE ISABELLE MELLANA TSCHOUMY

Femmes en politique



«Le développement spectaculaire des capacités d'accueil en parascolaire doit se poursuivre; il s'inscrit dans la vision sur la politique familiale élaborée par nos autorités.»

Il y a 3 ans, nous nous réjouissions d'un nouvel exécutif à majorité féminine en ville de Neuchâtel, une première dans notre histoire. Mais avec un collège à 5 membres, on ne peut que tendre à une parité qui basculera au gré des élections, avec un modèle à 3 femmes et deux hommes ou l'inverse - et c'est le cas pour la législature 2021-2024. Qu'en est-il du côté du législatif communal? Partant d'une liste électorale PS parfaitement équilibrée, les femmes ont été largement plébiscitées et représentent désormais 80% de notre groupe. Un record comparé aux 32% de la moyenne suisse! Sur le plan cantonal et en vue des prochaines élections d'avril, le PSN a également tenu son pari et présente pour le Grand Conseil, une liste pleine et 51% de femmes. C'est une évidence: élaborer des listes électorales équilibrées au niveau du genre nécessite une bonne compréhension, et donc une analyse correcte des complications inhérentes à la double voire triple casquette assumée par les femmes dans leur vie professionnelle, familiale et politique. Une fois élues, les femmes contribuent à supprimer certains obstacles structurels à leur intégration et ascension politique, par exemple par le biais de politiques des ressources humaines adaptées permettant l'amélioration de l'environnement de travail. Elles contribuent aussi à la reconnaissance et à la valorisation de leur rôle dans les activités professionnelles d'importance systémique.

GESTIONNAIRES DU COVID

La crise Covid l'a démontré de façon implacable: les femmes en sont les principales gestionnaires. De l'hôpital à l'épicerie, en passant par la pharmacie et la garde d'enfants, elles sont au front, de surcroît plus exposées au virus que d'autres secteurs professionnels: avec 70 à 90% de femmes, rien de tout cela n'aurait pu fonctionner. Si le combat féministe n'est pas l'apanage du PS, les Femmes*Socialistes sont un élément moteur très engagé par ses différentes actions et papiers de position, qui servent et portent les camarades dans leur pratique politique quotidienne. Le groupe PS au Conseil général de la Commune de Neuchâtel s'y reconnaît pleinement et s'engage à poursuivre les acquis socialistes de la législature précédente: le développement spectaculaire des capacités d'accueil en parascolaire doit se poursuivre; il s'inscrit dans la vision sur la politique familiale élaborée par nos autorités, qui met en évidence la nécessité d'adapter les structures à l'évolution de la société; une politique intergénérationnelle et une attention particulière face aux besoins des seniors les plus défavorisés - dont un nombre important de femmes, notamment par l'adoption d'une motion pour des transports publics gratuits sur territoire communal. La crise à l'ère du Covid a permis de mettre en évidence une population diverse, plutôt féminine, et touchée de plein fouet par une nouvelle pauvreté. A nous de nous engager à leur côté, à relayer leur voix par des propositions concrètes. ● IMT

groupes du Conseil général

GROUPE VERT'LIBÉRAL AËL KISTLER

La politique des cycles



«Avec un kilowattheure, on parcourt 100 kilomètres à vélo. Une voiture, elle, du fait de sa masse et du rendement de son moteur, parcourt environ 2 kilomètres avec la même quantité d'énergie.»

Dans les années 1970, Amsterdam était une ville peu ou prou congestionnée par le trafic automobile, ce qui en faisait, pour les critères de l'époque, une cité moderne. Puis les autorités ont pris acte de l'importance de la qualité de vie pour les personnes résidentes, notamment concernant la sécurité des enfants et ont dès lors mis en place des incitations pour le déploiement de la mobilité douce - dont les désormais célèbres cycles qui peuplent ces rues nordiques. En 2014, la part modale du vélo y était de 38%.

SAIN, ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Certes, n'est pas Amsterdam qui veut et on pourrait souligner que la platitude n'est pas tout à fait l'apanage de notre commune. Ce serait oublier trop vite que le climat est plus clément chez nous qu'avec cinq degrés de latitude de plus vers le Nord.

Ce serait aussi oublier que le vélo apporte bien plus que de la sécurité pour les enfants; il est une façon d'inclure dans nos trajets une partie des 30 minutes d'activité quotidienne recommandée pour notre santé tout en étant LE moyen de transport écologique par excellence, puisqu'à quantité d'énergie équivalente, il permet d'aller plus vite et plus loin que n'importe quel autre véhicule.

La Ville de Neuchâtel - dont les contours n'étaient pas encore ceux de notre commune actuelle - avait pris les devants en mettant des vélos à disposition dans le cadre de Neuchâtel Roule, qui d'un service de prêt estival s'est transformé en de multiples bornes de location, permettant un usage aussi bien nocturne que diurne, et estival tout comme hivernal.

MIEUX INCLURE LES QUARTIERS

Reste que certaines zones de plus haute altitude ne peuvent que difficilement être desservies avec ce modèle. Il reste alors le vélo personnel, notamment électrique. Mais l'assistance technique ayant un coût pondéral, ces vélos sont plus difficiles à remiser lorsqu'on n'a pas la chance de disposer d'un accès de plein pied. Cette considération vaut aussi pour les vélos multifonction, du genre cargo ou familiaux - avec deux places pour enfants à l'arrière - dont l'encombrement est proportionnel à l'augmentation des services qu'ils peuvent fournir.

Devant un tel constat, le groupe Vert'libéral souhaite «changer de braquet» et dérouler le tapis rouge à la petite reine, en développant des aménagements de qualité, pour que les cyclistes de tous âges et de tous niveaux d'aisance puissent se sentir en sécurité tout au long leurs déplacements sur notre territoire. Il nous tient aussi à cœur d'offrir à la «souveraine» un palais digne de son rang, pour qu'elle puisse se reposer à l'abri des intempéries et des dépréciations, tant dans son quartier de résidence que lors de ses visites de courtoisie dans les divers lieux d'attraction de notre commune. ● AK

GROUPE PLR CHARLOTTE GROSJEAN

Une inégalité de traitement qui inquiète et interpelle



«L'isolement ainsi que le manque d'interactions sociales pour chaque citoyen-ne sont des préoccupations tout aussi inquiétantes que le coronavirus.»

Cela va bientôt faire une année que nous vivons en colocation avec le coronavirus. Et quel colocataire! Il n'aura pas perdu de temps à restreindre nos libertés et à nous forcer à repenser notre quotidien. Fermeture des commerces et lieux publics, télétravail, perte ou réinvention de l'emploi, plus de sport ou éventuellement en petit groupe, diminution ou disparition de l'offre culturelle et de loisir, peur, incertitude, ras-le-bol.

L'être humain étant un animal sociable, il n'aime pas être enfermé dans une cage. La routine métro, boulot, dodo ou maison, maison pour les personnes faisant du télétravail prend tout son sens. Dans cette optique, les Neuchâtelois en ont marre et descendant dans la rue manifestant pour une réouverture des lieux publics.

Bien que la situation soit réelle et préoccupante avec cet insistant colocataire, il ne faut pas négliger le risque de contamination et de propagation du virus. Cependant, la santé physique ne devrait pas prendre le dessus sur la santé mentale. L'isolement ainsi que le manque d'interactions sociales pour chaque citoyen-ne sont des préoccupations tout aussi inquiétantes que le coronavirus. La population joue le jeu et suit les recommandations et mesures des autorités, mais ce calme présage-t-il une tempête?

Les lieux culturels et de rencontres tels que les cafés, les restaurants, les discothèques, les fitness, les matchs sportifs, les musées, les cinémas et théâtres pour n'en citer que certains sont fermés. L'inégalité de traitement selon le secteur économique inquiète et interpelle. Ce qui faisait aussi le charme du magnifique paysage de notre ville n'est plus du tout accessible.

PLAN COMMUN DE RELANCE

Les restaurants des hôtels peuvent être ouverts pour leurs clients, mais l'établissement qui se trouve au bout de la rue n'en a pas le droit. Cette inégalité tue la concurrence économique et restreint le choix des consommateurs. Certains cantons souhaitent pouvoir, dans un premier temps, rouvrir les terrasses. Bien que cette nouvelle soit positive pour le tissu économique, elle péjore les établissements qui n'ont pas de terrasses. Le canton de Neuchâtel ne s'est pas encore prononcé sur ce sujet, mais l'équité de traitement pour un même secteur économique devrait primer.

Le 17 février dernier, le Conseil fédéral laissait entendre que les magasins, musées et zoos pourraient rouvrir. Cette fois c'est l'offre culturelle qui fait encore une fois les frais d'une inégalité de traitement avec la réouverture de certains acteurs et pas d'autres. Il faut que la Confédération ainsi que les cantons s'accordent sur un plan commun de relance de l'économie afin de ne pas favoriser certains acteurs ou secteurs au détriment d'autres. ● CG

PANDEMIE L'ASSOCIATION PAROLES SE RÉINVENTE

Une pluie de contes à distance



La conteuse Vi Indigaïa nous entraîne sur des terres glacées avec «La Reine des neiges», un récit en plusieurs épisodes réchauffé par les mélopées de la harpiste Aurélia Ikor. PHOTO: SP



Autre duo, la conteuse Caroline Cortès et l'instrumentiste Anne-Sylvie Casagrande nous ramènent aux origines du monde avec «Le premier arbre». PHOTO: THIERRY CORTES

Une balade poétique à travers la ville

Outre ces contes audio, l'association Paroles s'est associée avec le Centre culturel neuchâtelois et la Boutique du livre pour proposer de manière permanente «La Troisième vérité», une balade audioguidée dans les rues de Neuchâtel imaginée par Camille Mermet et la Compagnie Personne. Avez-vous déjà regardé la ville le nez en l'air? Connaissez-vous vraiment les mystères qui se cachent sous ses pavés dorés? Pendant une heure, en solitaire avec un casque sur les oreilles, la voix de Camille Mermet vous guide à travers le centre-ville, pour vous révéler des faits autant réels qu'imaginaires. Les sons sortis des instruments vintage du musicien chaux-de-fonnier Louis Jucker renforcent encore l'impression d'étrangeté de cette balade à la fois historique et rêvée. Alors que les commerces non-essentiels rouvriront début mars, sauf aggravation de la situation sanitaire, cinq casques audio seront disponibles sans réservation du jeudi au samedi de 9h à 16h30 à la Boutique du livre. Dès la réouverture des théâtres, d'autres seront proposés au Pommier. ●

Il était une fois le premier arbre, un enfant au cœur glacé ou la vaine révolte d'une fourmilière: à l'initiative de l'association Paroles, quatre conteurs et conteuses de la région alimentent un podcast d'histoires poétiques, rehaussées de musique.

Ce podcast est né dans le sillage d'une année blanche pour l'association Paroles, les restrictions sanitaires ayant eu raison des différents événements prévus pour ses dix ans d'existence. A commencer par le festival de contes Les Jobelins, qui aurait dû vivre sa cinquième édition à la mi-novembre au théâtre de la Poudrière. «Après toutes ces années, le festival commençait à se faire une place. Nous avions acquis de la crédibilité et une belle visibilité. Mais malheureusement, le coronavirus a repris de la vigueur. A deux semaines du festival, nous avons tout dû stopper», regrette la présidente de l'association Paroles, Annelise Hunziker. Plutôt que d'attendre des jours meilleurs et pour ne pas sombrer dans la morosité, l'association a décidé de proposer aux artistes de la région qui devaient se produire dans le cadre du festival d'enregistrer des contes audio, en retravaillant leur répertoire avec des musicien-ne-s. «L'idée était de continuer à nourrir le conte, tout en mettant en avant les talents de la région. Le conte commence en effet à prendre de l'ampleur à Neuchâtel. Nous voulions soutenir cette scène professionnelle locale, qui émerge depuis maintenant dix ans.»

POUR TOUTES LES OREILLES

C'est ainsi que depuis le début du mois de février, Vi Indigaïa, Caroline Cortès, Pierre Villars et Maya Hirsch, rassemblés sous le nom Les Phaunics, proposent chaque vendredi de nouveaux contes en ligne. Des histoires musicales et poétiques, enregistrées en studio, où leur voix se mêlent aux airs entêtants du violoncelliste Jacques Bouduban, aux mélopées poétiques de la harpiste Aurélia Ikor et aux sons envoûtants de l'instrumentiste et chanteuse Anne-Sylvie Casagrande.

Puisant à différents répertoires, les contes sont destinés aussi bien aux adultes qu'aux enfants, même si certains évoquent des réalités dures. «Le but n'est pas de proposer de gentilles histoires pour occuper les enfants, mais des histoires tout public, qui font réfléchir, discuter, rêver et permettent de s'évader dans l'imaginaire en cette période anxiogène. Car le conte est multiculturel et intergénérationnel. C'est l'art de la relation», souligne Annelise Hunziker.

Le podcast ne s'éteindra pas avec la pandémie. «Les conteurs et conteuses sont déjà en train de travailler pour continuer jusqu'au avril, voire au-delà. Nous avons à cœur de mettre en place quelque chose qui va durer». ● AB

→ «Contes Ecceterra»

En ligne sur www.associationparoles.ch, sous l'onglet «Podcast».

Quelques rendez-vous en ligne

MÉDIATION CULTURELLE

En cette veille de relâches, les Ateliers des musées rereprennent

Apprendre à reconnaître les papillons au Muséum d'histoire naturelle, confectionner des tisanes au Jardin botanique, s'initier à la gravure au Musée d'art et d'histoire, se pencher sur les mystères de la plage au Musée d'ethnographie: les ateliers organisés pour les enfants par l'Atelier des musées de la Ville de Neuchâtel ont repris. Et si la situation sanitaire le permet, les musées rouvriront également leurs portes début mars. ●

→ Ateliers des musées

Programme, informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch

CONFÉRENCE

Des «bons» et «mauvais» parmi les sauvages: le regard d'un ethnologue

A l'invitation du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, Sergio Dalla Bernardino, professeur d'ethnologie à l'Université de Bretagne occidentale, décryptera le langage attaché à la nature sauvage à l'occasion d'une conférence en ligne. Renvoyant à la pureté, la notion de «wilderness» revêt un caractère à la fois moral et politique. Les parcs, les forêts, les pâturages alpins, deviennent ainsi le théâtre d'une lutte pour la crédibilité sociale qui passe par la gestion du discours sur la nature. ●

→ En ligne

Jeudi 11 mars à 20h15
Sur le compte YouTube du Muséum d'ethnographie de Neuchâtel - Gratuit

BUSINESS

Les entreprises à l'ère du Big data : s'adapter ou disparaître

Microcity propose aux entrepreneurs un «venture talk» avec Xavier Comtesse, ancien directeur d'Avenir Suisse, sur l'utilisation et l'analyse des données - le «nouvel essentiel» en cette ère numérique. Alors que l'économie évolue dans un environnement concurrentiel ultra-dynamique, toute entreprise doit savoir ce que veut son client, comment ses concurrents agissent... sinon, elle tombera en faillite. Face à cette évolution, il n'y a d'autre choix que «s'adapter ou disparaître». ●

→ En ligne

Jeudi 4 mars de 17h à 18h
Inscriptions, limitées à 100 personnes, sur www.microcity.ch - Gratuit



The Waffle Machine Orchestra en concert en ligne. PHOTO: SP

MUSIQUE

Un troisième album au printemps

The Waffle Machine Orchestra a été productif durant cette période de grand vide culturel! Le groupe neuchâtelois prépare en effet la sortie de son troisième album pour le printemps et propose d'en découvrir quelques titres en ligne à l'occasion d'un live enregistré à l'Esprit Frappeur début février. «Ce fut un concert étrange, sans public, mais nous avons été ravis de retrouver la scène malgré tout», relève cette formation pleine d'énergie composée de Frank Powlesland (guitare, voix), Léa Rovero (contrebasse), Josephine Nagorsnik (trombone), Xavier Sprunger (saxophone) et Colas Vuilleumier (batterie). Intitulé «Sweet times», l'album se compose de treize titres, dans un style «old jazz swing» avec une touche de blues, des sonorités balkaniques et latines. ●

→ En ligne

Sur YouTube, «Waffle Machine Orchestra 5.2.21 – Soutien aux artistes de Suisse romande»

CONCERT

En voyage à travers les siècles avec un quatuor à cordes de renom



PHOTO: OLIVIER RAMONTEU

Dans le cadre de la saison de la Société de musique de Neuchâtel, le Quatuor Debussy nous fera voyager à travers plusieurs siècles d'histoire de la musique lors d'un concert retransmis en direct depuis la salle Molière de Lyon. La soirée débutera par un quatuor à cordes de Joseph Haydn, pour se poursuivre avec un compositeur américain spécialiste de la musique dite «répétitive», Marc Mellits. Le programme s'achèvera sur une note de musique française, avec l'unique quatuor à cordes de Ravel. ●

→ En streaming

Jeudi 18 mars à 20h, sur le site www.socmus.ch

ÉVEIL

Des jeux malins pour favoriser le développement du langage chez l'enfant



Avec des syllabes tracées sur du papier au sol, des objets du quotidien, ou tout simplement, la peluche préférée de votre enfant: le Centre d'orthophonie de Neuchâtel propose aux parents toute une série de jeux malins à faire avec les tout-petits comme les plus grands, pour stimuler le développement du langage et l'apprentissage de la lecture. Ils sont détaillés dans de courtes vidéos tutorielles, qui s'assortissent de conseils et d'explications. ●

→ «Tutolangage»

Sur la chaîne YouTube de la Ville de Neuchâtel, sur la playlist du Centre d'orthophonie

LES CHARMETTES UN LIVRE DE CUISINE MIJOTÉ PAR DES RÉSIDENTES ET RÉSIDENTS DU HOME MÉDICALISÉ

Un livre de saveurs et d'émotions



Mais qui était donc Mamette ?

La plupart des illustrations du Livre de Mamette ont été peintes par Jacqueline Corthésy, aujourd'hui décédée. Instigatrice du projet, celle que l'on surnommait «Mamette» vouait une véritable passion pour l'art, et aussi pour la cuisine. «A la maison, nous étions quatre enfants et nos parents avaient l'habitude de cuisiner ensemble. Une cuisine saine. J'ai des souvenirs qui restent comme les épinards frais. Pour six, cela donnait un tas de feuilles immense, et une fois cuit, ça réduit», relate sa fille Anne Bébert. Et son autre fille Martine Prétôt Tièche d'expliquer: «notre mère est arrivée au Home Les Charmettes avec le corps fatigué, elle avait besoin de soins. Elle y a été reconnue dans toute sa richesse. On lui a aménagé un espace particulier pour qu'elle puisse continuer son art. Ce projet lui a redonné une force qu'elle n'avait plus, un sens à son existence. Elle s'est sentie utile». Les sœurs estiment que «ce livre est une célébration de la vie, les recettes ayant été nourries de moments de partage». Et de donner un exemple: «le mercredi, nos parents recevaient leurs douze petits-enfants pour le repas. Mamette, c'est le nom qu'ils lui donnaient. Sa recette de prédilection? Le gratin de fenouils, dont la recette se trouve ci-contre..

Un fort désir de vivre et de se sentir utile

Au home, les résidents arrivent avec un certain bagage de souffrances et doivent faire connaissance avec de nouvelles personnes, s'habituer à une cuisine qui n'est pas la leur. «Même s'ils ont déjà traversé plusieurs épreuves tout au long de leur vie, leurs ressources ne sont pas toujours accessibles. On voit souvent les rides, la chaise roulante, mais derrière il y a toujours un vouloir-être. Les personnes âgées souffrent non seulement dans leur corps, mais aussi du décalage entre le vouloir-être et le pouvoir-être. Ce projet leur a permis d'accéder à des ressources, au désir de vivre», détaille la psychologue Sophie Berthoud, qui a accompagné la démarche avec Rui D'Aloisio. «Notre rôle a consisté à recueillir les échanges et les discussions. Les ateliers se déroulaient sous la forme d'une tablee familiale avec un groupe fixe de résidents et quelques curieux qui venaient de temps à autre apporter un peu de fraîcheur», note l'animateur socio-culturel. Les échanges portaient sur la nourriture et tous les bons moments qui s'y rapportent. «Je repense à toute la liste des gens qui ont participé au projet, ce livre est un moyen de leur rendre hommage. Il met à l'honneur les rencontres, les plaisirs et tout ce qui se passe autour d'un bon repas», commente Olivier Schnegg, ancien directeur du home.

Le livre de Mamette est fraîchement sorti de presse. Publié aux Editions d'en bas, avec le soutien de la Ville, cet ouvrage collectif a été créé par un groupe de résident-e-s du Home médicalisé Les Charmettes. Il est le fruit d'un atelier hebdomadaire où ils ont échangé souvenirs et émotions autour de l'alimentation. Dans le livre, ils partagent des recettes, mais aussi des témoignages et des illustrations très colorées de Jacqueline Corthésy, l'instigatrice du projet, aujourd'hui décédée. «Ce qui compte à mes yeux, ce n'est pas le produit fini, mais la mise en valeur du vivant des résidents au travers des textes et dessins. Ce livre apporte une vision positive du home et retranscrit les beaux moments de rencontre qui ont eu lieu autour des plaisirs de la table», relève Olivier Schnegg, ancien directeur du home qui a vu naître la démarche. ● AK



Quatre livres à gagner!

«Porteur de beaucoup d'émotions, ce livre est un rayon de soleil dans la grisaille», a relevé Jean Richard, directeur des Editions d'en bas, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue mercredi dernier au home Les Charmettes. Magnifique ouvrage de 70 pages, «Le Livre de Mamette» présente 17 recettes variées. Polpettes, aubergines au parmesan ou encore steaks de guerre, il y en a pour tous les goûts. Si ce livre a pu voir le jour, c'est en grande partie grâce aux recettes de Nicola Proietto, ancien cuisinier et résident aujourd'hui décédé. Disponible en librairie au prix de 35 francs, le livre est aussi en vente chez Frid'A, rue J.-J. Lallemand 7 et au home les Charmettes. ●

→ Tentez votre chance!

Le journal N+ vous propose quatre livres à gagner. Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer vos noms et adresses par mail à bulletinofficiel@ne.ch ou par courrier postal à l'adresse suivante: Journal N+, faubourg de l'Hôpital 2, 2000 Neuchâtel. Le délai de participation court jusqu'au vendredi 5 mars.

LISÉ

ons rend hommage au vivant



Le gratin de Mamette

INGRÉDIENTS

- Bulbes de fenouil
- Pommes de terre
- Viande hachée de bœuf
- Thym
- Romarin
- Sel
- Poivre
- Cenovis

PRÉPARATION

1. Coupez les bulbes de fenouil en dés et faire revenir.
2. Coupez les pommes de terre en rondelles et faire revenir à part.
3. Faites revenir la viandrie hachée de bœuf puis mélanger avec le reste.
4. Assaisonnez à votre goût au niveau sel et poivre. Ajoutez également un peu de thym et de romarin.
5. La touche du chef: ajoutez une lichette de Cenovis liquide.
6. Disposez le tout dans un plat à gratin puis agrémentez de fromage râpé à souhait.
7. Il ne vous reste plus qu'à glisser le plat au four à 200°C pendant 20 minutes et à vous régaler. ●



Les ateliers du mercredi

«Les résidents ne sont pas toujours là par choix. En tant que bénéficiaires de prestations, ils sont présents pour recevoir des soins. L'atelier portes-ouvertes a permis d'inverser la logique, afin qu'ils puissent, eux aussi, apporter quelque chose», indique Rui D'Aloisio, animateur socio-culturel au home Les Charmettes. Entre avril et novembre 2016, tous les mercredis, ils dressaient la table avec une nappe à carreaux verte et blanche. Les résidents discutaient et se remémoraient leurs souvenirs. «Nous avons mis en place les conditions cadres pour leur donner accès à leur créativité. Participer à un projet commun, pouvoir le vendre, en débouchant sur une logique de production, même si initialement ce n'était pas notre but, constitue une démarche valorisante», explique la psychologue Sophie Berthoud, qui a encadré la démarche. ●



Travaux sur la ligne Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds.

Pour améliorer votre mobilité, nous modernisons notre infrastructure ferroviaire. Des travaux sur la ligne entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds nécessitent une interruption permanente du trafic ferroviaire du 1^{er} mars au 31 octobre 2021.

Veuillez vérifier l'horaire en ligne sur cff.ch ou dans l'appli Mobile CFF juste avant votre voyage. Plus d'informations sur cff.ch/travaux-neuchatel.



Dédommagement pour les titulaires d'abonnements voyageant sur la ligne Neuchâtel–La Chaux-de-Fonds.

Si vous possédez un abonnement et si vous voyagez entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, vous pouvez bénéficier d'un dédommagement financé par le canton de Neuchâtel, les CFF et le BLS. Nous vous encourageons ainsi à continuer à utiliser les transports publics pour vos déplacements.

Les conditions pour obtenir le dédommagement sont les suivantes:

- Être titulaire d'un abonnement Onde Verte (dès 3 zones), d'un abonnement de parcours, d'un abonnement modulable ou d'un abonnement général, annuel ou mensuel.
- Voyager avec votre abonnement entre Neuchâtel et Les Geneveys-sur-Coffrane et au-delà ou entre La Chaux-de-Fonds et Les Hauts-Geneveys et au-delà.
- Voyager avec votre abonnement durant au moins 4 mois (120 jours) pendant la période de fermeture de la ligne, du 1^{er} mars au 31 octobre 2021.

Sur la page cff.ch/travaux-neuchatel, vous pouvez consulter les conditions d'octroi et les montants des dédommagements et, si vous êtes titulaire d'un abonnement général, y déposer votre demande en remplissant le formulaire en ligne.

Les trains CFF et BLS sont remplacés par des bus entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Les horaires des trains sont modifiés entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle et des bus de remplacement circulent pour Morteau.

Si vous êtes titulaire d'un abonnement Onde Verte, d'un abonnement de parcours ou d'un abonnement modulable, vous n'avez aucune démarche à faire. Vous recevezrez votre dédommagement par courrier personnalisé entre juillet et décembre 2021.

Si vous êtes titulaire d'un abonnement général, vous devez déposer une demande de dédommagement entre le 1^{er} juillet et le 30 novembre 2021 en remplissant un formulaire en ligne. Vous devez y indiquer votre activité (les activités donnant droit au dédommagement sont les suivantes: salarié, indépendant, apprenti, étudiant, écolier ou bénévole). Une attestation du lieu de votre activité fournie par votre employeur, société, patron, école professionnelle, établissement d'études, établissement scolaire ou organisation de bénévolat est également requise. Vous recevezrez votre dédommagement par courrier personnalisé entre juillet et décembre 2021.



Travaux d'entretien de Rosshäusern et Neuchâtel pendant la nuit

Lundi, 01 mars – vendredi, 05 mars 2021, de 20.00 h à 06.00 h.

BLS réalise des travaux d'entretien sur la voie. En raison d'un trafic ferroviaire important et afin de garantir la sécurité, les travaux doivent être effectués la nuit. Les trains circulent selon l'horaire.

Ces travaux vont entraîner des nuisances sonores, mais nous les organiserons de manière à limiter le bruit au minimum. Nous remercions la population concernée de sa compréhension.

Des questions?
Notre service clientèle se tient à votre disposition tous les jours de 7 h 00 à 19 h 00.
Téléphone 058 327 31 32
Formulaire de contact : www.bls.ch/serviceclientele

Meilleures salutations
BLS SA

PRODUITS ARTISANAUX UNE NOUVELLE PLATEFORME VOIT LE JOUR

Un site pour favoriser le lien entre consommateurs et production locale



Caroline Reverdy et Laetitia Gonzalez, à la base de ce projet, dans leurs bureaux partagés du Hub de Neuchâtel. PHOTO: BERNARD PYTHON

Atoutboutdechamp.ch, premier projet de l'association icollectivity, est en ligne. Plusieurs boutiques sont déjà partenaires du site, qui s'apprête à élargir son offre avec des producteurs. Le tout sans intermédiaire et au juste prix.

Frais, 100% local, de ma région: la promesse séduit. S'engager bénévolement pour les produits alimentaires locaux, telle est la volonté qui a présidé à la création de la nouvelle plateforme atoutboutdechamp.ch apparue il y peu sur internet. L'idée? Soutenir la production et la consommation de produits locaux en les rendant aisément accessibles aux consommatrices et consommateurs depuis leur ordinateur ou leur smartphone. Et aider à la visibilité des artisans, producteurs et commerçants d'ici qui peuvent très facilement s'y inscrire en quelques minutes. Cela sans intermédiaire et au prix juste, avec la conviction que cette période de pandémie accélère la prise de conscience de la nécessité de favoriser les circuits courts. «Actuellement, nous avons sept boutiques et artisans partenaires, engagés dans la transformation et la production de produits locaux. Et nous nous apprêtons à élargir l'offre du site avec des producteurs qui défendent les mêmes valeurs de production de qualité», explique Laetitia Gonzalez, ingénierie en informatique et l'une des initiatrices du projet.

MUTUALISATION DES LIVRAISONS À VENIR

La plateforme se concentre pour l'heure au centre-ville, puis s'élargira sur le littoral et la proche région dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres. «Beaucoup d'habitant-e-s ne connaissent pas bien des recettes ou des produits typiquement neuchâtelois, et la plateforme vise également à leur permettre d'y goûter facilement», détaille Caroline Reverdy, aromatologue et conseillère indépendante en dégustation alimentaire, également engagée dans l'aventure. Grâce à un moteur de recherche par géolocalisation, il sera possible de trouver les producteurs, artisans et commerçants proches de chez soi, mais aussi de définir le point de livraison de sa commande qui peut naturellement également être retirée en magasin. «A terme, relève Laetitia Gonzalez, nous aimerions mutualiser les livraisons pour en diminuer les coûts.»

BUT À ATTEINDRE: L'AUTO-FINANCEMENT

Actuellement, le frais d'activation sont offerts aux partenaires qui rejoignent la plateforme. «Nous utilisons la somme gagnée avec le premier prix du concours 2020 du programme d'incubation du Hub de Neuchâtel. Il y aura ensuite un système d'abonnements avec des tarifs différenciés selon le type de services et les besoins de chaque partenaire.» Bénévoles, Laetitia Gonzalez et Caroline Reverdy visent seulement à ce que le site s'autofinance. Atoutboutdechamp prend ainsi le contrepied de l'achat en ligne d'ordinaire peu local et utilise également les réseaux sociaux pour favoriser ce qui est produit tout autour de nous. D'abord une page Facebook «Je mange local» lancée en mai, puis en

Ecologie et intelligence collective

La plateforme Atoutboutdechamp correspond au premier projet de l'association icollectivity, qui «travaille pour renforcer l'économie locale, pour encourager la société neuchâteloise dans des actions communes, partagées, et respectueuses de l'environnement», selon les termes de Laetitia Gonzalez. L'association compte ainsi faciliter le partage de compétences et d'expériences selon la philosophie de l'intelligence collective, et «gérer des projets collaboratifs qui génèrent un engagement social et environnemental», comme le souligne leur site internet. Soit, dit plus simplement, profiter de la proximité pour agir ensemble et «utiliser les ressources que l'on a en commun», note Caroline Reverdy, qui œuvre en tant que facilitatrice pour l'association. ●

automne un compte Instagram baptisé #neuchbox. Ce hashtag correspond à une seconde phase de développement, soit l'équivalent d'une série de boîtes aux lettres où les client-e-s pourront venir récupérer leurs achats selon des horaires qui les arrange. «A ce sujet, nous sommes encore en pleine discussion avec les services de la Ville, puisque l'idée est de les installer au centre.» En attendant, les réseaux sociaux ont servi à lancer un premier concours sur l'association d'un produit du marché avec une recette. Cet hiver, place à la raclette la plus créative avec, fin mars, pour la plus belle photo tirée au sort un beau panier fromager à gagner. «Nous manquons encore de visibilité, reconnaît Laetitia Gonzalez, mais c'est normal puisque notre plateforme démarre à peine, avec une phase de test en phase finale.» ● PL

→ Informations: www.atoutboutdechamp.ch



Le site internet est encore en plein développement, avec des bêta testeurs actuellement à l'œuvre pour vérifier ses différentes fonctionnalités.

GARAGE - CARROSSERIE

JEANNERET

2037 MONTMOLLIN

Véhicule de prêt
GRATUIT

032 731 20 20

50 ans 1969-2019

Gagne CHF 80
pour faire du vélo
Inscris-toi sur
workingbicycle.ch

en vente
aux éditions messeiller sa

marianne schneeberger

livre pour enfants

La petite girafe aux drôles de taches

Une petite girafe se demande pourquoi ses taches sont si différentes de celles de ses semblables. Elle s'en va seule dans la vaste et dangereuse savane afin d'y rencontrer d'autres animaux qui, comme elle, sortent de l'ordinaire. De fil en aiguille, elle se rend compte que sa dissemblance comprend surtout bien des avantages!

40 pages, format 21×23 cm, impression quadri, couché demi-mat 250 gm², reliure cousue fil



BULLETIN DE COMMANDE

Prix de l'exemplaire indiqué (TVA incluse) + frais de port et emballage en sus

ex. La petite girafe aux drôles de taches (CHF 23.-)

Nom/Prénom

Rue, NP/Localité

Date

Signature

A envoyer à: Editions Messeiller SA, route des Falaises 94, CH-2000 Neuchâtel ou par e-mail à: edition@messeiller.ch

ENQUÊTES PUBLIQUES

Demande de Monsieur Boris Evard, architecte à La Chaux-de-Fonds (bureau Evard Architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Changement d'affectation d'un garage, showroom en bureaux, vestiaires et dépôts à la rue des Noyers 2a, article 3050 du cadastre de Peseux, SATAC 110164, pour le compte de la Société Setimac-Dentan SA. Les plans peuvent être consultés du 26 février au 29 mars 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Sergio Nuñez, architecte à Marin (bureau Espace Blanc SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Création d'un centre médical - transformation des espaces intérieurs et création de fenêtres en façade est à la rue de l'Ecluse 20, article 16818 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 110208, pour le compte de la Société Ardam SA. Les plans peuvent être consultés du 26 février au 29 mars 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Madame Célia Soltermann, architecte à Cortaillod, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Prolongement de la toiture pour la création d'un couvert aux Trois-Chênes 1-3, article 3748 du cadastre de Corcelles-Cormondrèche, SATAC 110537, pour le compte de Messieurs Bernard et Christian Stähli. Les plans peuvent être consultés du 19 février au 22 mars 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Cesar Gaille, architecte à Peseux (bureau BT Ventilation), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation d'un climatiseur à la rue des Battieux 2, article 4183 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 110648, pour le compte d'Alfaset. Les plans peuvent être consultés du 26 février au 29 mars 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Saint-Blaise (bureau CR architecte Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition et création d'un pavillon de jardin à la rue de la Chapelle 28, article 576 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 109934, pour le compte de Madame et Monsieur Franciska et Jean Schläppy. Les plans peuvent être consultés du 19 février au 22 mars 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur André Kuenzy, architecte à Couvet (bureau Pascal Stirnemann SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Crédit de deux fenêtres en façade au chemin du Saut 1, article 25 du cadastre de Valangin, SATAC 110659, pour le compte de Madame Anne Würsch. Les plans peuvent être consultés du 26 février au 29 mars 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Madame Célia Soltermann, architecte à Cortaillod, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Aménagement des combles à la route de Chaumont 156, article 5464 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 110510, pour le compte de Madame et Monsieur Françoise-Anne et Alain-Henri Morier. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 15 mars 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Mario Lauro, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Crédit d'un conduit de cheminée en façade pour le chauffage central de l'immeuble au chemin des Carrels 9 à Peseux, SATAC 110330. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mars 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Philippe Von Bergen, architecte à Neuchâtel (bureau GD architectes SA), d'un permis de construire pour les travaux

suivants: Assainissement des façades et remplacement de l'ascenseur à la rue de l'Evolé 108, article 10018 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 110282, pour le compte de la Caisse de pension de la fonction publique du Canton de Neuchâtel Prévoyaunce.ne. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mars 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Laurent Castella, architecte à Neuchâtel (bureau Laurent Castella), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Division d'un appartement pour la création de deux appartements à la rue de Grise-Pierre 2, article 8751 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 110516, pour le compte de la Hoirie Vollenweider par Monsieur Olivier Vollenweider. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mars 2021, délai d'opposition. ●

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Saint-Blaise (bureau CR architecte Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition et création d'un pavillon de jardin à la rue de la Chapelle 28, article 576 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 109934, pour le compte de Madame et Monsieur Franciska et Jean Schläppy. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 22 mars 2021, délai d'opposition. ●

→ **Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à l'Office des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

RHNE

Visites suspendues

Le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) doit faire face à plusieurs clusters de contamination au Covid-19. Pour réduire les risques de propagation du virus, les visites aux patients sont suspendues sur tous les sites de l'institution jusqu'au lundi 8 mars au moins, a indiqué RHNe. La situation sera réévaluée début mars. Les proches qui avaient pris rendez-vous pour une visite ces prochains jours seront avertis personnellement de son annulation. Les exceptions à cette interdiction sont les mêmes que celles qui existaient avant l'assouplissement du régime des visites en décembre dernier. Pour la maternité et la pédiatrie, les visites sont limitées aux conjoint/parents. Pour les soins intensifs et l'unité de soins palliatifs de La Chrysalide, les visites sont organisées en concertation avec l'équipe médico-soignante. Pour les consultations ambulatoires, les accompagnants sont autorisés uniquement pour les personnes ne pouvant se déplacer seules. Les clusters de contamination touchent plusieurs sites du RHNe. ●

RESTAURATION

Task-force pour les apprenti-e-s

Les restaurants du canton de Neuchâtel éprouvent, depuis le 26 décembre dernier, la troisième fermeture ordonnée par les autorités fédérales ou cantonales. Pour les partenaires de la formation, une attention toute particulière doit ainsi être portée aux 149 apprenti-e-s en cours de formation des domaines de la cuisine et de la restauration, alors que la pratique professionnelle, pilier de la formation duale, ne peut être garantie. Pour répondre aux besoins des entreprises formatrices neuchâteloises, l'organisation professionnelle Hotel & Gastro formation Neuchâtel, le service des formations postobligatoires et de l'orientation et son école des arts et métiers du Centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN-EAM), ont développé un ensemble de mesures de soutien. ●

CEAS

Nouveau directeur

Après 38 ans d'activités au sein du Centre écologique Albert Schweitzer (CEAS), Daniel Schneider passe la main avant une retraite bien méritée. Pour lui succéder à la tête de l'institution, le Conseil de fondation a nommé Patrick Kohler comme directeur ad intérim. Sous-directeur du CEAS depuis 2013, ce dernier s'est vu confier la tâche de mettre en place une gouvernance partagée à même de répondre aux nouveaux défis de l'ONG. Aujourd'hui, le CEAS, c'est une ONG dont le budget annuel dépasse les 3.5 millions de francs. Elle s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires dans quatre pays (Burkina Faso, Sénégal, Madagascar et Suisse) qui perpétuent la philosophie originelle de l'ONG: contribuer à la lutte contre la pauvreté en Afrique par des moyens qui allient économie et écologie. Grâce à ses projets, plus de 20'000 personnes ont par exemple gagné un accès aux énergies renouvelables depuis 2017. ●



Votre cloud neuchâtelois

écologique et éthique



ello mail, drive & backup
sauvegardez et partagez
vos données.

ello cloud

Plus d'informations sur ello.ch/cloud



Les enveloppes peuvent être déposées à l'Hôtel communal ainsi que dans les boîtes aux lettres des bureaux d'accueil de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin.

VOTATIONS FÉDÉRALES

On peut voter dans les trois bureaux d'accueil

La fusion n'y change rien: il est toujours possible de voter à Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin, comme le mentionne l'avis de convocation des électrices et électeurs publié pour le scrutin du 7 mars. Les citoyen-ne-s de ces localités pourront ainsi déposer leur enveloppe de transmission, une fois celle-ci remplie et dûment signée, dans les boîtes aux lettres se trouvant aux trois bureaux d'accueil, rue de la Croix 7 à Corcelles, rue Ernest-Roulet 2 à Peseux et au Collège de Valangin. Et ceci en plus des trois boîtes situées à l'Hôtel de Ville et à l'Hôtel communal. Le délai pour déposer son enveloppe est le dimanche de la votation à 10h.

Les mêmes lieux continuent aussi d'accueillir le bureau électoral, le dimanche de 10h à 12h, où les citoyen-ne-s peuvent venir voter. Et là aussi, la fusion donne la possibilité de se rendre au guichet de son choix: une citoyenne de Peseux peut tout à fait venir

voter à l'Hôtel de Ville dimanche matin, et un citoyen de Valangin peut se rendre à Corcelles-Cormondrèche... L'important est de s'y rendre en personne, muni-e de sa carte de vote: le vote par procuration n'est pas autorisé.

Les enveloppes envoyées par la Poste doivent, elles, être affranchies. Elles ont comme unique adresse d'expédition l'Hôtel de Ville, car le dépouillement y est centralisé. Les urnes de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin y seront transportées le dimanche, juste après clôture des bureaux de vote, de manière sécurisée. ●

RELÂCHES DU 1^{ER} MARS

Pas de numéro de N+

En raison des relâches du 1^{er} Mars, le journal N+ ne paraît pas la semaine du 1^{er} au 7 mars. Retrouvez-le mercredi 10 mars, ou suivez l'actualité de la commune sur le site www.neuchatelville.ch, ou sur nos réseaux sociaux, @neuchatelville. La rédaction vous souhaite une joyeuse fête d'indépendance neuchâteloise et vous rappelle que les traditionnelles commémorations sont annulées en raison des règles sanitaires. ●

CHIENS NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Cours obligatoires dès cette année

Dès le 1^{er} janvier 2021, toute nouvelle et tout nouveau propriétaire de chien doit suivre des cours d'éducation canine. Seuls les éducateurs et éducatrices autorisés par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (Scav) peuvent dispenser les cours selon un programme défini. La formation dure au total 8 heures et se compose d'une partie théorique de 2 heures ainsi que d'une partie pratique avec le chien, répartie en huit périodes de 45 minutes.

Toute nouvelle propriétaire et tout nouveau propriétaire qui ne peut démontrer avoir déjà détenu un chien par le passé, par exemple au moyen d'un passeport pour animal de compagnie, d'une inscription dans la banque de données officielle Amicus ou d'une facture communale de la taxe des chiens, devra débuter les cours au plus tard dans les six mois qui suivent l'acquisition du

chien et les terminer dans l'année qui suit la date de son acquisition. Les connaissances acquises seront validées par écrit.

L'objectif principal de ces cours est une intégration réussie du chien à la vie en société. Ils porteront ainsi sur la sensibilisation des propriétaires à la sécurité publique (réduction des morsures et des agressions), à la cohabitation harmonieuse en société (éducation, ramassage des crottes), à la protection des animaux (bien-être du chien et respect de ses besoins), à la santé animale (vaccins, soins de base) et au comportement dans la nature et envers les troupeaux. ●

→ Informations complémentaires: www.ne.ch/scav, rubrique «animaux» / «cours chiens».



La formation dure huit heures, dont 6 de pratique avec le chien. PHOTO: PX HERE

MERCREDI 24 FÉVRIER

Fermeture du Sepoqua cet après-midi

En raison d'un test préparatoire des opérations de dépouillement en vue des élections cantonales, le Service de la population et des quartiers (Sepoqua), rue de l'Hôtel de Ville 1 (qui abrite notamment le Contrôle des habitants) sera fermé ce mercredi 24 février après-midi, tout comme le bureau d'accueil de Peseux. Ce test est réalisé dans toutes les communes du canton. ●

ADMINISTRATION CANTONALE

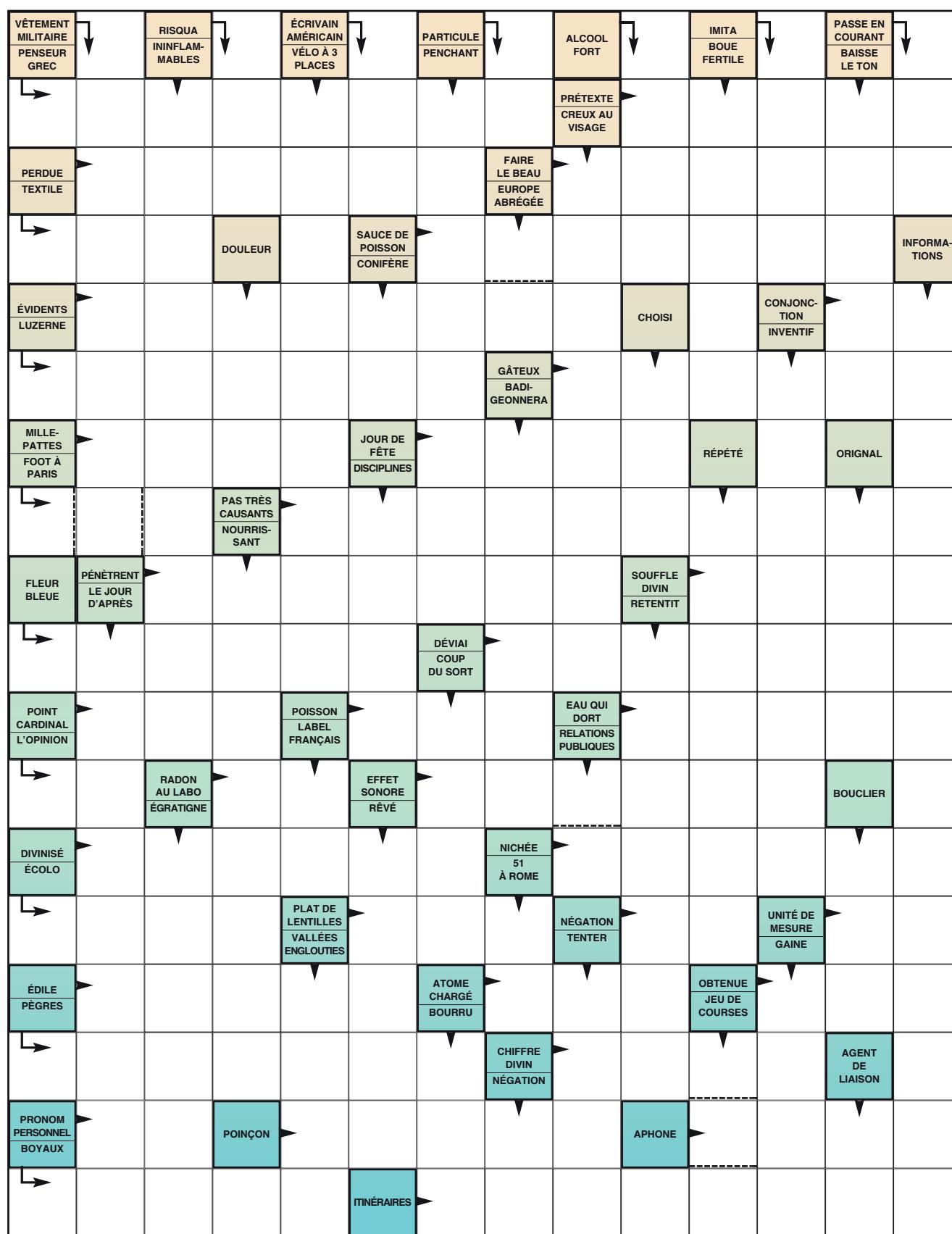
Un programme vitaminé

Avec la volonté de développer une administration agile et accessible, le Conseil d'Etat neuchâtelois a dévoilé la future implantation géographique de l'administration cantonale, un programme baptisé VitamiNE. Près de 30 entités administratives, soit environ 1'200 collaboratrices et collaborateurs, rejoindront progressivement les futurs pôles administratifs en construction de Neuchâtel (site de Tivoli) et de La Chaux-de-Fonds (sites des Docks et Serre 37-43). Bien plus qu'un simple déménagement, ce regroupement repense l'accessibilité et l'accueil à la population et offre un environnement de travail plus adapté aux attentes des titulaires et aux nouvelles organisations et méthodes de travail. Il concrétise aussi, dans l'organisation de l'administration, la logique «un canton un espace». ●

Jouez chez vous!

En période de confinement, il s'agit d'entretenir sa forme physique, mais aussi ses méninges! Saurez-vous relever le défi de cette grille?

(Solution dans le prochain numéro)



Urgences et permanences

- POLICE: 117
- SERVICE DU FEU: 118
- URGENCES SANTÉ ET AMBULANCE: 144
- HÔPITAL POURTALES ET MATERNITÉ
Tél. principal: 032 713 30 00
Urgences adultes: 032 713 33 00
Urgence pédiatrique: hotline 24 h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48
- HÔPITAL DE LA PROVIDENCE
Tél.: 032 720 30 30
Centre d'urgence psychiatrique (CUP): 24 h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.
Permanence médicale: en cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, tél. 0848 134 134.
Pharmacie d'office: la pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service d'urgence 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.
- NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE
Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad): tél. 032 886 88 88 les jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h et samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30.
Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.
- VITESOS SA
Électricité, eau et gaz, numéro général et urgences: tél. 032 886 00 00.
- GROUPE E
Électricité, numéro d'urgence: tél. 026 322 33 44

Solution du jeu précédent

**MOT FLÉCHÉ
DU 17 FÉVRIER 2021**

Services religieux

Du 25 au 28 février 2021

- IREN
PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL
Collégiale: Di 28 à 10h, culte.
Ermitage: Di 28 à 10h, culte.
Serrières: Di 28 à 10h, culte.
- PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE
Temple de Corcelles: Di 28 à 10h, culte.
- ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Basilique Notre-Dame: Di 28 à 9h30, 11h et 18h, messes.
Serrières, église Saint-Marc: Sa 27 à 17h, messe.
La Coudre, église Saint-Norbert: Sa 27 à 18h30, messe.
Mission italienne: Di 28 à 10h et 11h15, messes à Saint-Marc.
Mission portugaise: horaires disponibles sur www.cath-ne.ch/mission-portugaise
Notre-Dame de Compassion à Peseux: Je 25 à 8h30, messe; di 28 à 10h, messe.
Un papier avec nom, prénom et numéro de tél est à déposer à l'entrée. A la basilique Notre-Dame, réservation sur kelmesse.org recommandé.
- ÉGLISE CATHOLIQUE CHRETIENNE
Église St-Pierre à La Chaux-de-Fonds (rue de la Chapelle 7): Di 28 à 10h, célébration, deuxième dimanche de carême.
Église St-Jean-Baptiste à Neuchâtel (rue Emer-de-Vattel): Sa 27 à 18h, célébration.



Bibliothèques et services

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

(Collège latin, Neuchâtel), lecture publique, lu, me, ve 12h-19h, ma et je 10h-19h, sa 10h-16h; fonds d'étude, lu au ve, 10h-12h/14h-19h, sa 10h-12h. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch.

BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), guichet de retrait et restitution, ma au ve, 15h-17h. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, ve 14h-17h, ma 9h-11h / 14h-17h, je 14h-19h, sa 10h-12h. www.bibliomonde.ch.

BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX

(Rue du Temple 1A), ma 9h-12h, me et je 17h-19h. Tél. 032 886 59 30.

BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13h30-17h, ma et je 14h-17h, me 8h-10h20/13h30-17h, ve 8h-12h. Tél 032 886 40 61.

BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Avenue Soguel 27), lu 9h-12h15 / 13h-15, ma 15h15-19h, me 14h-18h, ve 13h30-16h30. Tél 032 886 53 18.

BIBLIOBUS À VALANGIN

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date: 29 mars, 17h30-18h35, se renseigner sur www.bibliobus-ne.ch.

PATINOIRES DU LITTORAL

Fermeture Covid.

PISCINES DU NID-DU-CRÔ

Fermeture Covid.

BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture lu au ve, 8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL

(Rue St-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence: lu, ma, me, 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivée, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h et 13h30-17h, ma 7h30-12h et après-midi fermé, je 8h30-12h et 13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

ÉTAT CIVIL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture: lu au ve, 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ

(Faubourg de l'Hôpital 6, Neuchâtel), objets trouvés, parage en ville, propriétaires de chien, sécurité publique, ports, prévention feu, pompiers et ambulanciers professionnels, protection civile, médiation urbaine. Attention changement d'horaire depuis 1^{er} février: réception ouverte du lu au ve de 7h20 à 12h. Tél. 032 717 70 70. www.neuchatelville.ch/securite.

GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Rue de la Croix 7), lu 10h-12h et 13h30-18h, ma et je 10h-12h et 13h30-16h, me 8h-12h et après-midi fermé, ve 10h-14h. Tél 032 886 53 00.

GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 10h-12h et 13h30-16h, ma 8h-12h et après-midi fermé, je 10h-12h et 13h30-18h, ve 10h-14h. Tél 032 886 59 00.

GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN

(Chemin du Collège 1), lu fermé, ma et je 10h-12h et 13h30-16h, me 10h-12h et après-midi fermé, ve 10h-14h. Tél 032 857 21 21.

N+ IMPRESSUM

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication

Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig, Pierre Léderrey

Illustration: David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuillet **I Secrétariat:**

Thierry Guillod | **Contact:** Tél. 032 717 77 09 | **E-mail:** bulletinofficiel@ne.ch

Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page: impactmedias | **Impression et publicité:** Messeiller Lakeside Printhouse, Neuchâtel · Tél. 032 725 12 96 · E-mail: journal@messeiller.ch

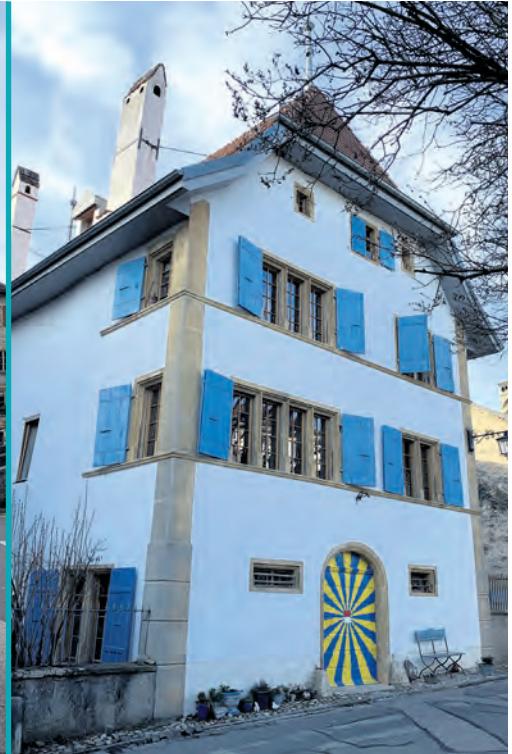
Tirage: 30'000 exemplaires.

Le journal N+ remplace le journal *Vivre la ville*, qui était distribué avant la fusion aux habitant-e-s de la ville de Neuchâtel. En tant que journal officiel, il est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune, même sur celles qui ont un autocollant «Pas de publicité».

Vous ne l'avez pas reçu ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch. Merci de votre collaboration!

CORCELLES-CORMONDRECHE ON A TESTÉ POUR VOUS L'UNE DES TROIS BALADES VILLAGEOISES

En balade dans les vieux bourgs



Au départ du Temple de Corcelles, l'itinéraire passe par la fontaine de Jean-David Nicole et aussi par «Le Manoir» de Cormondrèche.

Et si on allait se promener à Corcelles-Cormondrèche ?
D'une durée d'environ 1h15, la balade dans les vieux bourgs donne à voir toute la beauté des anciennes bâties du village et par beau temps, elle offre plusieurs points de vue imprenables sur les Alpes.

Le départ est donné au Temple de Corcelles, sous un ciel bleu. À proximité de l'édifice, un panneau illustre le chemin à parcourir. Après un crochet pour apercevoir la passerelle qui passe au-dessus de la route d'évitement, l'itinéraire descend sur la Grand'Rue. La montée se poursuit en direction de la rue de la Chapelle. On aperçoit en contrebas la tour qui servait de hangar aux pompiers, sise à l'intersection de la rue de la Croix. «On y suspendait les tuyaux pour les faire sécher», indique la brochure. Entre le foyer de la Côte et les maisons vigneronnes, le chemin monte doucement. À l'intersection, on emprunte la rue à Jean pour redescendre.

Vignes et maisons d'exception

À l'entrée de Cormondrèche, de majestueux arbres entourent une bâtie aux volets rayés blanc et rouge. Il s'agit de la maison des Préels, reconnaissable à sa tourelle carrée et à son grand parc arborisé. «Elle est dotée, au sud, d'un verger planté d'anciennes variétés de pommiers et entretenu par l'association Rétropomme», explique la brochure. Plus bas, une fontaine vient égayer la rue principale. Il s'agit de l'autre Grand'Rue. Au numéro 56,



Par beau temps, au bout de la Grand'Rue à Cormondrèche, un panorama idyllique se dessine entre les vignes.

la maison appelée «Le Manoir» est assortie de très charmantes fenêtres à meneaux. Vers les vignes, deux moutons se promènent entre les ceps avec en arrière-plan un splendide panorama sur les Alpes enneigées.

La balade continue le long de la Grand'Rue avec une halte devant l'incontournable maison du Prieuré, qui abrite les Caves du même nom. Plusieurs commerces, des maisons aux volets colorés, des peintures murales et un trompe-l'œil ajoutent une touche de gaieté à cette rue si emblématique. Une autre bâtie d'exception apparaît: le château de Cormondrèche, qui domine vignes et lac. Un décor de carte postale, dont on ne se lasse pas. Depuis la

rue du château, l'itinéraire passe sous les voies du train pour rejoindre l'administration, puis la rue du Petit-Berne jusqu'à la fontaine édifiée par le maçon Jean-David Nicole.

La présente balade à la découverte des vieux bourgs fait partie d'une brochure, éditée par Corcelles-Cormondrèche à l'occasion du 1100^e anniversaire de la fondation de Cluny. Mis sur pied en 2010, deux autres sentiers didactiques donnent à voir les vignes et les forêts du village. Chaque circuit s'étend sur environ 3 km pour 1h15 de marche. A noter que la balade dans les vieux bourgs est accessible aux poussinettes et aux personnes en chaise roulante. ● AK
 → Brochure à télécharger sur www.neuchatelville.ch.